

# Bientôt de petites éoliennes innovantes près de Guingamp

Un nouvel acteur de l'éolien pointera le bout ses pales verticales, en 2025-2026, en Bretagne. Collaborative Energy envisage de déployer, près de Guingamp (22), un site pilote de petites éoliennes innovantes.

## Bruno Salaün

● Guingamp-Paimpol Agglomération (GPA) s'apprête à faciliter l'installation d'un nouvel acteur du petit éolien pour diversifier ses projections éoliennes (378 GWh produits en 2030). Il s'agira d'une éolienne au mât dix fois moins haut et à la puissance 300 fois plus réduite qu'une éolienne terrestre de 3 MW. Ce modèle « Quinoa » de 10 kW, que Collaborative Energy met au point, depuis 2016, dispose de pales verticales. C'est ce qui fait son originalité. Ses concepteurs y voient « une technologie de rupture », en complément du solaire photovoltaïque, capable de produire de l'électricité dès quatre mètres par seconde de vent.

« Ce qui me semble pertinent, c'est la capacité de répondre au droit de l'urbanisme avec ces éoliennes moins encombrantes et à la maintenance réduite sur 25 à 30 ans. Il y a



Aperçu du parc de Cotignac, dans le Var, où Collaborative Energy va déployer dix de ses éoliennes « Quinoa » de 10 kW, comme sur un site pilote envisagé en Bretagne. Collaborative Energy/Visualimo/Jérôme Bois

des enjeux d'acceptabilité des citoyens, d'autoconsommation collective d'une électricité verte. Ça peut générer des synergies avec des industriels, le monde agricole, des équipements publics », commente Philippe Le Goff, vice-président de GPA, délégué au développement économique.

**Des parcs de 10 à 100 éoliennes**  
L'aérogénérateur a vocation à mieux s'insérer dans le paysage que des

machines de grande taille, autrement dit à limiter les problèmes de covisibilité qui suscitent régulièrement des levées de boucliers. Il faudra, cependant, en déployer une centaine dans un même parc pour développer 1 MW de puissance. « Selon les usages et besoins de production d'électricité - industriels, agricoles, publics, de particuliers -, en autoconsommation collective ou contrats de gré à gré, on préconisera

des parcs de 100 kW à 1 MW, de 10 à 100 éoliennes », indique Christophe Lévêque, cofondateur de la jeune pousse qui s'appuie sur une dizaine de partenaires pour leur fabrication.

Ces éoliennes peuvent être montées très proches les unes des autres. Selon les configurations, Collaborative Energy annonce des productions comprises entre 650 MWh et 6,7 GWh, par an, pour 100 machines

implantées sur un hectare, avec des vents compris entre 4 et 14 mètres par seconde. L'équivalent, au maximum, de la consommation d'environ 3 000 habitants.

## Un site pilote de dix éoliennes près de Guingamp

Collaborative Energy s'apprête à boucler une levée de fonds de 1,5 M€ pour convertir son démonstrateur à l'échelle industrielle. En quelques jours, 418 éco-investisseurs ont injecté 400 000 €, après que des gestionnaires de patrimoine eurent misé 600 000 € dans le développement de « Quinoa ». « Nous avons aussi une contribution de BPI, la banque publique d'investissement, pour environ 500 000 € et un peu de dette bancaire classique », décrit Christophe Lévêque.

Collaborative Energy indique avoir déjà reçu des intentions de commandes pour une centaine de machines. La société déploiera ses ailes, en 2025-2026, en Provence-Alpes-Côte d'Azur, en Occitanie et donc en Bretagne où elle envisage d'implanter, près de Guingamp, un site pilote de dix éoliennes dont l'énergie produite sera destinée à des bâtiments publics. « On a besoin d'une base, d'une vitrine en Bretagne, avec un accès à la mer car nous développons, parallèlement, un prototype d'éolienne offshore. À partir de fin 2028, nous prévoyons d'être une dizaine avec des ingénieurs, des développeurs (etc.) », entrevoit Christophe Lévêque.